

Plus malins que nous

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 33

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



A la Grande-Robellaz.

Le chalet de la Petite-Robellaz, au nord du Chasseron, sur le versant neuchâtelois, est bien connu des habitants de Sainte-Croix, de Mauborget, de Grandson, et d'une grande partie du Val-de-Travers. Le dimanche, c'est le rendez-vous favori des promeneurs de Buttes. Il s'y trouve une auberge où l'on débite de bon vin frais et dont les parois sont ornées de fresques originales représentant des scènes de chasse et des tableaux de la montagne.

On va moins à la Grande-Robellaz, d'abord parce que ce chalet est plus écarté, et puis parce qu'en fait de rafraîchissements on ne peut s'y procurer que de l'eau de citerne. Le lait y fait défaut, cette année-ci; du moins n'y en a-t-il que tout juste pour les besoins des bergers, le grand troupeau commis à leur garde se composant de cent vingt génisses et seulement de deux ou trois vaches.

De Sainte-Croix, on arrive là-haut, en deux heures, par le col des Etroits et par la jolie route qui descend doucement au défilé de Noirvaux, à travers des sapinières et le long de la Noiraigue. Sauf un chalet neuf assez coquet, campé au bord de ce ruisseau, on ne rencontre pas de maisons avant la scierie et l'auberge avec bureau de poste de Noirvaux d'En-Bas. Ces deux bâtiments sont situés déjà sur le territoire du canton de Neuchâtel. On peut aller de là : dans le charmant vallon vaudois de la Deneyriaz, d'un aspect plus alpestre que jurassique; au Chasseron; à la Côte-aux-Fées, par un petit sentier rocailleux; à la Grande-Robellaz et à d'autres chalets à l'ouest du Chasseron. C'est le point où la route de Sainte-Croix au Val de Travers commence à s'étrangler entre des pentes si resserrées et si abruptes qu'elle passe en tunnel à travers un épaulement appelé la Roche-Percée. Ce nom s'expliquait, avant même la construction de la chaussée, par l'existence de la Grotte-aux-Fées, curieuse galerie naturelle qui troue la montagne de part en part, à une centaine de mètres au-dessus du ruisseau.

Si vous demandez à l'aubergiste de Noirvaux d'En-Bas le chemin de la Grande-Robellaz, il vous montrera en face de sa maison, à côté d'une grande roue de moulin, un sentier qui franchit sur des dalles de calcaire le clair ruisseau de la Deneyriaz et s'élève en zigzaguant à gauche dans un pâturage. Au bout de dix minutes de montée, cette petite voie débouche sur le plateau herbeux du Grand-Suvagnier, dont le chalet est perché sur un rocher tombant à pic dans la gorge de Noirvaux. Le touriste qui vient pour la première fois en ces parages et qui ne possède pas de carte géographique, éprouve quelque embarras en voyant le chemin s'effacer complètement dans le gazon. Il le retrouve cependant bientôt qui descend quelque peu, pour écharper à plat une pente boisée, jusqu'à une hutte de charbonniers à côté d'une fontaine rustique, et qui grimpe hardiment, à partir de là, au haut de la prairie du Petit-Suvagnier, puis à travers une forêt forte-

ment inclinée. Deux ou trois minutes après avoir quitté celle-ci, on voit se dessiner, à côté d'une lignée de robustes fayards, la silhouette du chalet de la Grande-Robellaz.

Le Jura possède maint recoin plus pittoresque que ce pâturage perdu dans les noirs joux. Il en est peu, en revanche, où l'on goûte plus profondément le charme de la solitude et les joies simples de la vie pastorale. A l'ouest ondulent les croupes allongées de l'océan de verdure qui s'étend de Pontarlier à la Brévine et jusqu'au delà de la vallée du Doubs. Aucun autre panorama ne s'offre aux regards. Le murmure de la Noiraigue n'arrive plus en ces lieux. On n'entend pour tous bruits que le souffle du vent, la voix forte d'Emile, le grand berger de la Grande-Robellaz, hélant ses génisses, et le tintement des sonnailles, qu'on appelle ici des « potets ».

Aux épicuriens, la table du chalet ferait faire la grimace. Du pain, du lait, de la tomme et du jus de citerne, voilà tout le menu. Pour le varrier, on n'a que la ressource d'intervenir l'ordre des mets. Mais nous allions oublier l'appétitif : il consiste à quérir au Grand-Suvagnier le pain qu'on apporte de Sainte-Croix et à courir après les vaches dont le rôle est de fournir l'aliment par excellence des habitants de la Grande-Robellaz. Cette chasse dure parfois deux heures, car les précieuses laitières disparaissent volontiers au fond des forêts qui hérissent la montagne, quand encore elles ne s'égarent pas dans quelque pâturage voisin ou sur des roches escarpées, par la faute de passants oublieux de refermer les clôtures.

Ce devoir élémentaire, qui commande de tirer après soi les barrières des passages, est le commencement de la sagesse, partout où paissent des troupeaux; on ne le transgresserait plus si l'on savait le mal que son inobservation donne aux vachers et les dangers auxquels elle peut exposer le bétail.

Ce ne sont pas les campagnards qui commettent jamais pareille négligence quand, par quelque beau dimanche, ils montent à la Grande-Robellaz pour prendre des nouvelles des bêtes à cornes qu'ils confient à l'« amodieur », de mai à octobre. Oh! les bonnes parties que ces visites au chalet et combien l'on oublie la fatigue de plusieurs heures de marche en voyant l'embonpoint de *Princesse*, la douce vache au manteau blond, ou du « modzon » auquel son air satisfait a valu le nom de *Parfait bonheur*!

Si l'air de la montagne exerce le même heureux effet sur le physique des animaux, il agit de diverse sorte sur leur tempérament : les uns y deviennent un tantinet sauvages et ne se laissent aborder que par surprise; d'autres prennent des allures guerrières qui se traduisent par des charges folles, la queue en l'air, ou par des coups de cornes lancés aux compagnons de villégiature issus d'autres étables; on en voit enfin qui sont doux et familiers comme des moutons, et qui, recherchant la société humaine, se tiennent constamment autour du

chalet. De ce nombre est *Marquis*, le taureau, âgé de deux ans, qui règne sur le troupeau. *Marquis* aime à être caressé par Alfred, gentil petit berger de Champvent, pas plus haut qu'une botte; il se laisse même attacher à l'étable par de jeunes citadins avec lesquels il n'a pas tardé à faire bonne connaissance.

Ni lui, ni ses compagnes plus vives n'effraient le gibier, qui semble pulluler en cette région. Il n'y a presque pas de jour où les basses branches des sapins ne frémissent du vol lourd des coqs de bruyère; quant aux lièvres, ils se promènent en plein jour au milieu du troupeau. On en a même vu jouer à cache-cache avec un veau, autour d'un buisson.

Dites donc, si vous l'osez, que la Grande-Robellaz n'est pas une Arcadie! V. F.

Pensée. — Les situations sont comme les écheyaux de fil ou de soie; pour en tirer parti, il suffit de les prendre par le bon bout.

Le grand remède. — Une dame, souffrant de douleurs névralgiques, écrit à son médecin :

« Mon cher docteur,

» Ayez la bonté de venir au plus tôt, j'ai mes névralgies. Veuillez prendre votre seringue à mort fine ».

Le seuil de la politesse. — Deux garçons de café, un ancien et un débutant, sont en conversation.

— Quand le client donne un sou de pourboire, faut-il remercier? demande le plus jeune.

— Jamais, répond l'ancien; la politesse ne commence qu'à quatre sous.

Dévouement. — Une brave paysanne, à qui M. et M^{me} R. ont confié leur nouveau-né, leur donnait l'autre jour des nouvelles du bébé, et terminait sa lettre par ces mots :

« Je suis, monsieur, madame, votre nourrice pour la vie ».

Plus malins que nous.

QUE ne donneraient certaines personnes pour pouvoir revendiquer le titre de « bon tireur ». En Suisse, particulièrement, c'est un titre fort bien porté.

Mais, pour bien tirer, il faut de l'adresse, et tout le monde n'en a pas. Ou bien on la reçoit de la nature, ou bien on ne l'acquiert que par une longue pratique, qui exige beaucoup de temps et d'argent.

Oui, c'est vrai, il faut de l'adresse, à défaut de mieux, car nos ancêtres, qui pourraient encore, quoi qu'on dise, nous en apprendre long sur bien des points, possédaient des recettes pour bien tirer au fusil.

En voici deux qui sont à la portée de tout le monde.

Pour tirer adroitement au fusil, je lis sous le titre : *Secret pour tirer à la scèbe*, « faut acheter pour un bache de grace humaine, un ba-

» che d'huile Rosat, un cœur de pie, une tête de
» crapeau et une tête de serpent. Fondre le tout
» ensemble et mettre la grosseur d'une noisette
» pour trois balles.
» Autre recette : faites un billet écrit des 25
» lettres ci marquées¹

S A T O R
A R E P O
T E N E T
O P E R A
R O T A S

» et mettez le dit billet au devant de la mire, de
» trois doigts entre le bois et le calibre et tirez
» du sang du creux du bras gauche de la veine
» et le mettez sécher paisiblement et en faites
» poudre et le mêler parmi votre poudre à ca-
» non, prenez encore des os de tête de mort et
» en mettez un morceau en chaque balle en les
» faisant attacher et tâchez de les faire au mo-
» ment de la pleine lune au signe du sagit-
» taire. »

*

Et voici une autre recette dont plus de gens
encore pourront faire leur profit, en ce temps où
l'on ne parle que de voleurs et de cambriolages.

C'est une prière pour arrêter le larron sans
gendarmes et sans agents de la sûreté.

« Marie était en couches accompagnée de
» trois anges, le premier s'appelait Gabriel, le
» deuxième Rachel, le troisième Raphaël. Ma-
» rie dit aux anges, prenez moi le larron captif
» et le lié au pui. Marie dit : ils sont liés avec
» des attaches de fer ; liés qu'ils sont ils ne
» pourront remuer sans la permission que le
» grand Dieu m'a donnée. Je vous enclos
» comme le monde est enclos, que vous serez
» aussi ferme comme l'air est ferme et aussi
» pressé et arrêté dans ce domicile. Amen,
» amen. »

L'on voit souvent dans les journaux locaux
des avis dans ce goût : « La personne bien con-
» nue qui a dérobé... est priée de le rapporter si
» elle veut s'éviter des désagréments. »

N'est-il pas plus simple de dire la Prière pour
ramener chose volée : « Dieu ramène mon bien
» comme notre seigneur J.-C. a été guéri à
» l'heure de la mort. Dieu punisse les malheu-
» reux qui ont pris mon bien et qu'ils soient

¹ C'est une vieille formule fréquente dans les livres de
sorcellerie et qui n'a que ceci de remarquable, c'est de
pouvoir être lue indifféremment de gauche à droite, de
droite à gauche, de haut en bas et de bas en haut. C'est
l'ancêtre de tous les métagrammes, anagrammes et autres
jeux graphiques dits « d'esprit ».

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

17

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique
du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE XIII (suite).

LES DERNIERS REGRETS D'UNE AME SENSIBLE

DEPUIS ce jour-là, la baronne, forcée à se ren-
fermer chez elle, tout lui faisant une loi de la
retraite, elle évita dans la suite les pièges du
seigneur d'Estavayer. Mais obligée à repousser les
fréquentes insultes de cet ennemi implacable, elle
se trouva bientôt en guerre ouverte avec lui.

Cependant, quatre ans s'étant encore écoulés
depuis le départ de Grandson, dans l'absence de
l'objet aimé, la santé de madame de Grandson
s'altéra sensiblement ; les roses de son teint se
fanèrent ; l'embonpoint fit, par degrés, place à la

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

» brûlés en enfer. Dieu nous fasse la grâce d'a-
» voir le pouvoir comme ils ont la volonté. »

*

Une troisième et dernière, plus utile encore
à connaître que les précédentes. Par elle, on
prévient ces regrettables absences de mémoire
dont se plaignent nombre de gens.

« La bonne mémoire s'obtient ainsi : Prend
» le cœur d'une arondelle, des fleurs de roma-
» rin bourache, buglose de chacun deux drag-
» mes, puis prend cannelle bien fine batue, noix
» de muscade, macis, poudre clou de girofle,
» poivre long de chacune ½ dragme, musc fin
» deux grains, sucre violet miel rosat de cha-
» que une once, pulvérisé le tout subtilement
» très bien, puis mêlé la dite poudre avec une
» once de sirop rosat et en fait électuaire du-
» quel prenez tous les matins la grosseur
» d'une noisette en continuant l'espace d'un
» mois et cela le fera bonne mémoire. Cécet
» éprouvé.

« Pour arrêter le feu pas besoin de pompiers
» on n'a qu'à dire : Feu, feu, feu, je te voy, je
» te tiens, je t'enclos, je te limite, que tu ne
» puisse brûler, ni plus luit, ni plus bas, ni plus
» de gal, ni plus delos sur peine de convinula-
» tion afin que le monde ne soit point scandali-
» sez. Quand quiconque cette oraison aura dans
» sa maison, ni feu, ni soufre du ciel ne la brû-
» lera, ni rien ne la ruinera au nom du P. d f.
» et du S^t E. Amen. »

Nous extrayons ces recettes d'un très intéres-
sant travail de M. le D^r René Meylan, de Mou-
don, qui a bien voulu nous le communiquer.

Ouf! — Un coiffeur qui avait eu une forte
journée, entre le soir à la brasserie, et s'assied
d'un air abattu.

— Vous avez l'air bien fatigué, aujourd'hui,
monsieur ? fait le garçon.

— Travaux de tête, mon cher, travaux de
tête !...

Allons, les amis! — On renouvelait le Grand
Conseil.

Un candidat, qui avait échoué au premier
tour, disait à un ami :

— Ce n'est pas tant bien allé pour moi, mais
il faut seulement que les amis votent carrément
ce tour-ci ; car, si je ne passe pas à la « rela-
tive », il ne me restera pas beaucoup de chances
pour le troisième tour.

maigreur : mais cet état ne l'empêchoit point de
repousser les démarches hostiles de Gérard, dont
le tems n'avoit pu affaiblir la haine. Il étoit retombé
dans les accès fréquents du sombre délire où la
mort de Catherine l'avoit plongé. Les insultes que
le seigneur d'Estavayer se permettoit à l'égard de
tout ce qui tenoit de près ou de loin à Othon, por-
toient un tel caractère de rage, que la dame de
Grandson avoit moins de regrets à l'absence du *bon
Chevalier*, dont elles eussent aisément poussé la
patience à bout : mais en perdant tout espoir de son
retour, elle perdoit tout intérêt à la vie.

Grandson attendoit le retour de Mielwil qu'il
avoit envoyé au château d'Aubonne : le bon écuyer
arriva, mais si triste qu'on voyoit aisément qu'il
rapportoit *nouvelles fâcheuses* : en effet, il avoit
laissé la dame de Grandson à l'extrémité. Othon,
pour qui cette perte semble être *le dernier coup*,
vole au secours de son épouse avec tout l'empresse-
ment de l'amitié. Mais c'est en vain qu'on épuise les
efforts de l'art ; la présence tardive de l'objet aimé
n'a pas plus de pouvoir que la médecine ; et l'heure
fatale est arrivée. Cependant, en voyant son *noble
ami* s'attendrir ; en l'entendant répéter douloureu-
sement qu'il perd, en elle, l'unique bien qui lui
reste au monde, la dame de Grandson éprouve une
consolation bien douce. Si l'amour eut formé les
liens de ces deux époux, leurs regrets n'eussent
été ni plus véritables ni plus tendres : le dernier
soupir de l'amie d'Othon, s'exhala sans effort

Tiennon dâi quartette.

Po bin batsf, l'étâi batsf âo tot fin clli *Tien-
non dâi quartette*, quemet on lâi desâi. Ie
l'avâi onna vilhîe sâi que n'avâi jamé pu
deltieindre et que vegnâi dza de son père que
l'avâi cein attrapâ ein seize, l'annâie de la mi-
sère, iô faillâi bâire po sé remouâ la fam. Et vo
prometto qu'ein pouâve accrasâ de clliau demi.
Assebin on dzo que lo régent demândâve â on
bouibo quinna êtâ la pe granta mèsoura que lâi
avâi po mèsourâ dau cllîâ, l'écouli l'avâi re-
pondu :

— Eh bin ! monsu lo régent, crâio que l'ê
Tiennon dâi quartette !

On coup, clli Tiennon tsf malâdo que l'a faliu
fère veni on mâido de pé la vela po lo paud-
zounâ et l'attiutâ bin adrâi. L'avâi, â cein que
paraît, dave maladi : *la fivra* et *la sâi*, et lo
mâido êtâ tot eimbêtâ po lè soigni lè duve ein
on iâdzo, câ ie savâi pas pé la quinna faillâi
coumîncî.

— M'einlêvâ se ie sé quemet mé faut fère, que
fâ dinse à Tiennon.

— Oh bin, lâi repond stisse, ne vo z'inquiêtâ
pas, guiêride-mé pî la fivra po coumeincî ; po
la sâi, mè, ie m'ein tserdzo.

* * *

Quand l'ê que clli Tiennon fut rétabli on
bocon, lo menistre êtâi vegnâi po coudhî lâi fère
comprendre que dèvessâi pas tant bâire, sein
quie êtâi su que sti coup sarâi fini po lî. Lâi de-
sâi assebin qui ti lè soulon allâvant ein einfê iô
n'ant rein à medzî que dau pâivro et po bâire
lau baillant dau supro fondu que cein fot 'na
sâi de la mèsance. Mon pouro Tiennon ein êtâi
tot épouâirî et sê djurâ bin de ne pé rein re-
tornâ âo cabaret, iormi que quand l'arâi fê
oquie de destra dèfecilo et destra biau.

Dan, vaitcê, lo dedzî d'apri, que Tiennon dâi
quartette applliêse son tsevu âo petit tsê po
cein que l'avâi fan d'allâ fère dâi coumechon pé
Lozena. Quand l'ê que fu arrevâ quasu dèvant
lo cabaret de la *Crâi rossetta*, mon Tiennon sê
peinse dinse ein lî-mimo :

— Tiennon, mon ami, ie s'agit de montrâ que
t'î crâno, que t'a dau *caractêro*, quemet dit lo
menistre. Te va asseyî de passâ dèvant la *Crâi
rossetta* sein verî la tita de son côté. Hardi ! hu !
Diane !

Et vaitcê lo tsevu que part âo dissime galop
tandu que Tiennon tegrâi la tita asse drâte que
se l'avâi z'u avalâ onn'atta de ratî. Quand l'ê

auprès de lui ; et le songe de la vie finit doucement
pour elle.

Grandson avoit épuisé depuis longtems la coupe
amère du désespoir : les regrets que lui coûtâ
l'intéressant objet qu'il venoit de perdre, furent
ceux qu'on donne au dernier beau jour de l'au-
tomne ; il soupira... Mais l'amant de Catherine ne
pleuroit plus.

CHAPITRE XIV

UN DÉFI JURIDIQUE

Grandson n'étoit point fait pour vieillir ; l'âge qui
glace toutes les âmes, sembloit avoir respecté la
sienne ; et des souvenirs tendres ou cruels, ali-
mentaient cette sensibilité qui lui avoit causé tant
de peines. Après vingt ans, le voile ensanglanté de
Catherine étoit pour lui l'objet d'un culte toujours
douloureux ; le jour anniversaire de sa mort étoit
consacré à la dévotion ainsi qu'aux regrets ; et la
fatale rencontre de *la cabane du garde-chasse*,
n'avoit pu s'effacer de son imagination.

Cependant Gérard ne mettant aucunes bornes à
ses provocantes insultes, excité ou soutenu par
quelque secret appui, paroisoit avoir entrepris de
pousser à bout son adversaire.

Gérard renouvelant l'impulpation qui lui avoit si
mal réussi huit ans auparavant, accusa publique-